

# ÉCOLE SECONDAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

## RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### I. Faits saillants

L'année a débuté par l'assemblée générale le 7 septembre 2016. Vingt-huit parents seulement y ont assisté, malgré la décision prise de nouveau de combiner l'assemblée générale à la soirée d'inscription aux équipes des Sphinx.

Le programme sport-études en était à sa 5<sup>e</sup> année. Pour la première fois, une cohorte d'élèves finissants ayant profité de ce parcours durant cinq ans obtiendra un diplôme dans ce programme. Les étudiants y démontrent toujours des performances exceptionnelles, tant sur le plan sportif que sur le plan académique. Le programme compte environ 176 élèves. L'année prochaine, nous compterons deux groupes de sport-études en première secondaire, deux en deuxième secondaire ainsi qu'en troisième secondaire, pour un total de 8 groupes, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. La concentration basketball sera élevée au titre de sport-études pour la première fois de son existence. La Fédération de basketball du Québec a attribué cette reconnaissance à notre établissement pour l'année scolaire 2017-2018. De plus, le sport-études golf accueillera des élèves pour une première fois.

L'école peut compter sur la disponibilité des espaces du stade de soccer Premier Tech autant pour les groupes de sport-études que pour les cours d'éducation physique des élèves des autres parcours. Le stade est utilisé à sa pleine capacité par les groupes de l'École secondaire de Rivière-du-Loup et quelquefois par les écoles primaires de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Un travail de collaboration est fait entre le gestionnaire du stade, M. Michel Lajoie, et l'École secondaire de Rivière-du-Loup pour planifier une plage horaire. Si certaines plages sont inoccupées, M. Lajoie peut alors mettre ses espaces à la disposition de la communauté.

La première année d'existence de la concentration Arts de la scène fut positive. Le 10 mai 2017, le parcours a présenté sa première comédie musicale, Cats. Les commentaires des parents, des élèves et des enseignants sont positifs et la concentration attirera assurément des adeptes dans les années à venir. Un groupe de 1<sup>re</sup> secondaire et un autre de 2<sup>e</sup> secondaire sont prévus pour l'année scolaire 2017-2018. La mise en place de cette concentration répond à un besoin exprimé depuis plusieurs années, soit par les élèves ou les parents.

De nombreux voyages ont été organisés et offerts aux élèves :

- Guatemala (PEI);
- Toronto (élèves en théâtre);
- Ottawa (harmonie);
- France (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaires);
- Défi Vélo St-Pascal/Matane avec la participation de groupes des autres écoles.

Le conseil d'établissement est particulièrement fier des réalisations de nombreux élèves. Les filles juvéniles au volleyball ont remporté le championnat régional, gagnant ainsi leur place pour participer au championnat provincial organisé par l'École secondaire de Rivière-du-Loup. D'ailleurs, le conseil des commissaires a remis une motion de félicitations à l'école pour l'organisation de ce tournoi.

Au football, les joueurs benjamins ont remporté cinq victoires et ont connu une seule défaite, la première depuis la saison 2014. Aux 36 joueurs benjamins qu'ils étaient pour la saison régulière 2016-2017, dix se sont ajoutés au camp de printemps. L'équipe juvénile, composée de 41 joueurs, a vu ses rangs augmenter de onze joueurs au camp de printemps. Les 6 et 7 mai 2017, les juvéniles ont pu vivre une fin de semaine de formation avec l'école Moncton High. Cet événement fut grandement apprécié et motivateur, autant pour les joueurs que pour les entraîneurs.

Du côté du sport-études athlétisme, une élève fut nommée au Gala Athlétas de la Fédération québécoise d'Athlétisme en remportant le trophée et la bourse Émilie-Mondor attribués au meilleur athlète alliant sport et études. Une autre élève a été couronnée championne provinciale en salle 2017 au Championnat provincial à Sherbrooke.

En soccer, l'équipe juvénile féminine a remporté le Championnat provincial en salle (futsal), à Gatineau. En soccer, toujours, l'équipe juvénile masculine s'est classée première à 7 contre 7 en salle dans la ligue provinciale du sport-études qui s'est tenue au Stade Honco à Lévis. Un de nos élèves athlètes fera partie de l'Académie de l'Impact à l'automne 2017 et un autre a été admis au Centre national de haute performance au sein de l'équipe du Québec U14.

Finalement, un élève en patinage de vitesse a remporté la médaille d'argent au 1 500 mètres lors du Championnat canadien de l'Est.

Nous avons tenu huit tournois sportifs dans nos locaux cette année, soit une augmentation par rapport aux sept tournois de l'an dernier.

## II. Notre établissement

En 2016-2017, l'École secondaire de Rivière-du-Loup a reçu 1 293 élèves, soit une hausse de 43 élèves par rapport à l'année précédente. Une équipe d'environ 154 personnes (dont 92 enseignants) soutient ceux-ci.

L'équipe-école est composée d'enseignants, de tuteurs, de techniciennes en éducation spécialisée, de préposés aux élèves handicapés, d'une psychologue, d'une conseillère en rééducation, d'une travailleuse sociale, de conseillers en orientation, d'une infirmière, d'un médecin, de techniciens en loisirs (animation culturelle, sportive et sociale), de techniciennes en documentation, d'un technicien en informatique, de deux techniciens en travail social, d'un agent en prévention des toxicomanies, d'une agente de police (prévention), de surveillants d'élèves, de cuisinières, de concierges, de personnel d'entretien, de personnel de soutien administratif et de personnel de direction.

Afin de répondre adéquatement aux besoins des élèves reçus en 2016-2017, et ce, en lien direct avec le projet éducatif, l'équipe-école a offert différents parcours soit l'ExplorAction (anciennement le Général), le Général titulaire (1<sup>re</sup> secondaire), le Général plus (2<sup>e</sup> secondaire), l'enrichi (annulé pour l'année 2016-2017 en 1<sup>re</sup> secondaire), le programme d'éducation intermédiaire (PEI), l'option/concentration sport, le sport-études, le PAI (programme d'apprentissage individualisé), le PSP (programme secondaire professionnel de secondaire III) et l'adaptation scolaire [FPT (formation préparation au marché du travail), CAF (cheminement d'autonomie fonctionnelle), PCA (premier cycle adapté) et FMS (formation à un métier semi-spécialisé)].

Notre institution est ouverte sur notre communauté, la vie à l'école, le monde, les arts, la culture, la musique, l'informatique, l'Internet, la science, la technologie, la santé, le sport et plus encore.

Notre établissement répond aux critères de la Société des établissements du baccalauréat international du Québec (SÉBIQ) et de l'Organisation du baccalauréat international (OBI). D'ailleurs, l'année scolaire 2016-2017 s'est vue une année d'évaluation de la SÉBIQ et de l'OBI. L'école attend la rédaction des rapports afin de voir aux ajustements nécessaires. Notre école répond aussi aux exigences d'Établissement vert Brundtland (EVB), d'École Bleue, d'École en santé, et de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est-du-Québec (ARSÉEQ). De plus, elle fait partie du réseau des écoles entrepreneuriales du Québec et du programme « Chaîne de vie » en secondaire 4 pour favoriser le don d'organes. Le programme Fillactive s'est tenu encore cette année. Celui-ci veut introduire la pratique aux entraînements et aux sports à certaines filles ciblées. Et pour une deuxième année, plus de 40 jeunes de notre école ont participé à la Course au secondaire du Grand défi Pierre Lavoie.

À la suite d'un recours collectif pour la diminution des frais chargés aux parents, le conseil d'établissement a demandé une diminution de 10 % pour l'année scolaire 2017-2018 et d'une autre réduction de 10 % pour l'année scolaire 2018-2019. La collaboration des enseignants fut très importante et ces derniers contribueront à la diminution de la facture en retranchant des frais liés aux cahiers d'activités.

### **Composition du conseil d'établissement**

Le Conseil d'établissement 2016-2017 a été formé de parents élus à l'assemblée générale du 7 septembre 2016. Le CE est formé de huit parents, deux élèves, un représentant de la communauté (aucun en 2016-2017), quatre enseignants, un représentant du personnel de soutien, un représentant du personnel professionnel et un représentant de la direction. Voici les noms des élus :

#### **Parents, fin de mandat :**

Marie-Lyne Cayouette (représentante au comité de parents et secrétaire), Christine Cyr, Marie-Claude Gagnon (vice-présidente) et Caroline Lévesque;

#### **Parents, mandat d'un an:**

Martin Bouchard (président), Alexandre Gaudreau, Christian Noël et Anne Paquette (trésorière);

#### **Élèves :**

Flora-Mai Francoeur et Josianne Marquis;

#### **Représentant de la communauté :**

Aucun;

#### **Enseignants :**

Francis Bernard, Marie-Josée Boulay, Nancy Gagnon et Jérôme Lebel;

#### **Personnel de soutien :**

Christian Plourde, Isabelle Côté (substitut);

#### **Personnel professionnel :**

Francis Lévesque, Rosalie Hénault (substitut);

#### **Commissaires :**

Sylvain Bureau, Yves Mercier et Édith Samson;

#### **Représentante de la direction :**

Sylvie Soucy, directrice ;

## **L'organisme de participation de parents (OPP) :**

Aucun.

Personne n'a assisté aux réunions du conseil d'établissement à titre de public.

### **III. Règles de régie interne**

Le conseil d'établissement s'est doté de règles de régie interne. Sept rencontres régulières étaient prévues et se sont tenues aux dates suivantes :

- Lundi 17 octobre 2016;
- Lundi 12 décembre 2016;
- Lundi 16 janvier 2017;
- Lundi 20 février 2017 (rencontre annulée);
- Lundi 20 mars 2017;
- Lundi 24 avril 2017;
- Lundi 12 juin 2017.

Toutes les rencontres ont été annoncées à la communauté via le site Internet de l'école.

### **IV. Projet éducatif, plan de réussite et convention de gestion et de réussite éducative**

Le projet éducatif de l'école doit être mis à jour, mais nous devons attendre les directives de la commission scolaire quant à la forme à donner au document.

### **V. Dossiers d'ordre général**

Le conseil d'établissement a approuvé les règles de conduite des élèves et des mesures de sécurité proposées par la directrice de l'école. Il a aussi établi les principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel didactique. Le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence en respect avec la loi 56 a été évalué et a été déposé à l'automne 2016.

### **VI. Services éducatifs**

Durant l'année, le conseil d'établissement a :

- Approuvé les modalités d'application du régime pédagogique;
- Approuvé les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation;
- Approuvé le temps alloué à chaque matière;
- Été informé des programmes d'études locaux;
- Été consulté sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique;
- Été informé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves;

- A approuvé la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école;
- A été consulté sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire.

## **VII. Ressources matérielles et financières**

Le conseil d'établissement a approuvé l'utilisation des locaux. Il a adopté le budget annuel de l'école et a été informé de l'évolution de l'administration du budget de l'école. Nous avons organisé des services extra scolaires, tels que des cours de rattrapage et mise à niveau les fins de semaine.

## **VIII. Remerciements**

Le conseil d'établissement veut souligner le travail exceptionnel de M. François Déziel pour les cinq années pendant lesquelles il a siégé au conseil d'établissement de l'École secondaire de Rivière-du-Loup comme président.

Je tiens à remercier tous les parents, les enseignants et le personnel non enseignant qui ont participé aux rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 pour le bienfait de tous les élèves de l'école.

Martin Bouchard  
Président du conseil d'établissement

Adopté à l'assemblée générale du :